



Institut international
d'écologie industrielle & d'économie verte
International institute
of industrial ecology & green economy



RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL 2024

Table des matières

1.	Mot du Président	2
2.	Mot du Directeur Général	4
3.	Présentation de l'institut international d'écologie industrielle et de l'économie verte.....	5
4.	Organisation.....	5
	Structure	5
	Pôles.....	5
	Financement.....	5
5.	Pôle Académique	6
	Projet de programme de Master et de MAS en écologie industrielle.....	6
	Création d'un institut de formation paritaire et hybride en écologie industrielle et durabilité basée en Guinée	6
	L'institut d'écologie industrielle, d'études environnementales et techniques	7
6.	Pôle Expertise, Ingénierie et Management de projet.....	7
	Projet Mandat d'accompagnement à la sobriété énergétique des communes par l'implémentation d'un processus de mise en œuvre opérationnel.....	7
	Global Carbone Reward	8
7.	Pôle Solution de Financement.....	8
	Recherche de solutions de financement aux problèmes du changement climatique.....	8
8.	Développement institutionnel	8
	Filiales dans le monde	8
9.	Conférences et Forums.....	9
10.	Partenariats.....	9
11.	Remerciements	9

1. Mot du Président



Dans la continuité des avancées marquantes de 2023, l'année 2024 se distingue comme une période de consolidation, de maturation et d'élargissement de notre impact à l'international. En tant que président de l'Institut, je suis honoré de diriger une organisation qui allie innovation et opérationnalité dans la lutte contre le changement climatique grâce à l'écologie industrielle.

L'écologie industrielle reste au cœur de nos actions, offrant une méthodologie claire et structurée pour établir un dialogue efficace entre États, experts et entreprises. Cette approche permet de conjuguer ambition environnementale et solutions concrètes, tant au niveau national qu'international.

Cette année encore, nos trois pôles – Académique, Expertise et management, et Solutions de financement – ont démontré leur pertinence et leur complémentarité. Le défi prioritaire de 2024 réside dans le développement d'un mécanisme de financement inédit, consacré à la Sobriété Heureuse et axé particulièrement sur des projets ambitieux de réduction du carbone. Nous avons réalisé des avancées significatives, témoignant de notre capacité à répondre aux enjeux globaux tout en ancrant nos actions localement.

Au niveau local, des initiatives comme Sobriété industrielle (SOBRI) et Sobriété énergétique dans le Canton de Genève (SOBRA) illustrent notre engagement concret envers une transition écologique durable. Ces projets, accueillis avec enthousiasme, renforcent notre rôle de catalyseur du changement au sein des communautés.

Sur la scène internationale, notre influence continue de croître. La création de filiales au Burkina Faso et au Sénégal, la mise en place de la plateforme dédiée à l'écologie industrielle, ainsi que l'organisation de conférences internationales sont autant de preuves de notre volonté de promouvoir la Sobriété Heureuse à l'échelle mondiale.

Enfin, je tiens à souligner le succès de notre programme de mentorat. En intégrant de jeunes étudiants dans nos projets, nous favorisons l'émergence d'une nouvelle génération de leaders engagés dans la transition écologique.

L'Institut s'impose progressivement comme un acteur incontournable parmi les ONG genevoises et au-delà, porteur de projets innovants et durables. Ces résultats remarquables sont le fruit d'un engagement collectif. Je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers nos bienfaiteurs, nos bénévoles et toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de 2024 une année d'accomplissements et d'espoir.

Continuons ensemble à bâtir un avenir en harmonie avec les principes de la Sobriété Heureuse.

François Chervaz, Président

2. Mot du Directeur Général



L'année 2024 s'inscrit pleinement dans notre engagement envers la Sobriété Heureuse, un concept central pour soutenir la transition énergétique et atteindre les objectifs ambitieux fixés par l'Accord de Paris sur le climat.

Sur le plan structurel, les trois pôles de l'Institut ont connu une année de fonctionnement exemplaire :

- **Pôle Académique** : Nos activités de recherche ont poursuivi leur progression, marquées par des partenariats fructueux avec diverses universités suisses et internationales. Deux nouveaux projets d'envergure sont en cours d'élaboration, augurant des avancées importantes pour nos missions scientifiques et pédagogiques.
- **Pôle Expertise, ingénierie et management de projet** : Ce pôle a enregistré un renforcement significatif grâce au développement d'un outil novateur permettant d'évaluer les Objectifs de Développement Durable (ODD) selon les cinq axes de l'écologie industrielle. Cet outil se révélera précieux pour évaluer les politiques publiques en lien avec ces objectifs et pour promouvoir des solutions concrètes et mesurables. Par ailleurs, l'Institut a été actif dans de nombreux appels d'offres et concours internationaux axés sur l'énergie, l'écologie industrielle et l'industrie minière.
- **Pôle Solutions de financement** : Les avancées réalisées dans ce domaine sont particulièrement prometteuses. Nous avons mis en place des initiatives audacieuses, telles que :
 - La taxe de co-responsabilité, visant à soutenir le financement des actions de lutte contre le changement climatique.
 - La création d'un système de financement innovant, incluant un fonds de garantie pour accompagner les entreprises dans leurs efforts de captation et de réduction des émissions de carbone.

Sur le plan international, notre rayonnement s'est renforcé grâce à notre participation active aux 55^{ème}, 56^{ème}, 57^{ème} sessions du Conseil des droits de l'homme. Lors de ces événements, nous avons eu l'honneur de contribuer à une déclaration orale en plénière sur le droit au développement lors de la 57^{ème} session. Ce moment a illustré notre engagement à défendre une transition écologique juste et équitable à l'échelle mondiale.

Nous concluons cette année avec optimisme, fiers des résultats obtenus et des bases solides que nous avons posées pour l'avenir. Je tiens à exprimer mes remerciements les plus sincères à nos collaborateurs, aux membres du Comité et à nos généreux donateurs pour leur confiance et leur soutien dans la réalisation de nos projets ambitieux.

Ensemble, continuons à avancer sur la voie de la Sobriété Heureuse pour construire un avenir durable et équitable.

Alpha Dramé, Co-Fondateur et Directeur Général

3. Présentation de l'institut international d'écologie industrielle et de l'économie verte

L'Institut international d'écologie industrielle et d'économie verte est une association à but non lucratif créée à Genève en 2014. Il est spécialisé dans la pratique de l'écologie industrielle, visant à étudier et comprendre le « métabolisme industriel » des activités économiques en adoptant une approche systémique. L'établissement constitue un espace de réflexion, de recherche et de mise en œuvre permettant d'établir le dialogue et l'échange entre les scientifiques, les ingénieurs, les politiciens, les investisseurs, les entreprises et le milieu académique. En ce sens, sa plus-value est de transformer en un réseau fonctionnel les liens disparates existants entre les acteurs de l'écologie industrielle.

L'Institut développe la recherche interdisciplinaire. A cet effet, il est divisé en trois pôles :

- Académique,
- Solutions de financement
- Expertise, ingénierie et management de projet

L'Institut a pour objectifs de promouvoir l'écologie industrielle grâce à la réflexion scientifique, les politiques publiques, l'exécution de mandats publics ou privés ainsi qu'à la vulgarisation de la pratique dans le cadre de la coopération au développement. L'Institut contribue également à la réalisation de programmes de recherche et à l'organisation de conférences et de colloques en relation avec la pratique de l'écologie industrielle. A travers ses activités, l'Institut souhaite faire du système industriel actuel un système viable à long terme et au service de la mise en œuvre du développement durable.

4. Organisation

Structure

L'Institut est une structure non confessionnelle et apolitique qui est composée de trois organes principaux : l'Assemblée Générale, le Comité et la Direction.

Pôles

L'Institut est formé de trois pôles interdépendants et complémentaires qui poussent à l'interdisciplinarité : Recherche Académique ; Expertise, Ingénierie et Management de projets; Solutions de financement de l'écologie industrielle.

Le pôle Académique s'intéresse à la réflexion, à la recherche et à la diffusion des principes de l'écologie industrielle et de l'économie verte. Il encourage le développement de programmes de recherche et de

Formations liées à l'écologie industrielle et à l'économie verte au sein des Universités et des Hautes écoles spécialisées. Il contribue au développement de programme de recherche via la coordination de rédaction de travaux de master, de doctorats ou autres certificats afin de répondre aux besoins de pays en développement.

Le pôle Expertise, Ingénierie et Management de projet est chargé de la mise en œuvre de partenariats et programmes, ainsi que de la réalisation de mandats publics et privés. L'Institut souhaite sensibiliser les acteurs politiques en identifiant de potentielles actions concrètes tout en favorisant l'esprit entrepreneurial et d'innovation. De plus, il aspire à la mise en place de l'écologie industrielle et de l'économie verte dans les pays en voie de développement dans le cadre de la coopération au développement.

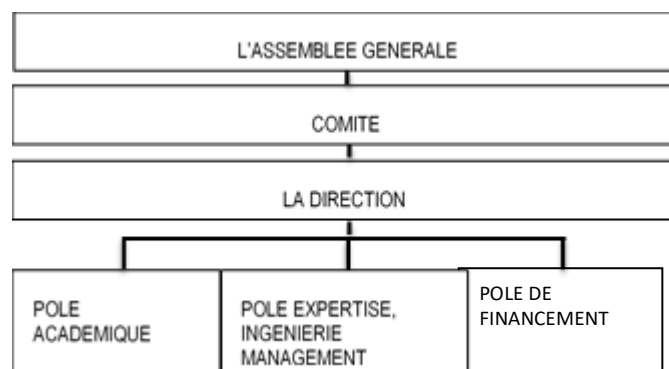
La Recherche de solution de financement est le domaine d'action du troisième pôle de l'Institut. Il a pour but de favoriser le développement de concepts et de modèles économiques permettant de financer l'écologie industrielle. La mobilisation de ressources dans ces domaines ainsi qu'une analyse des avantages financiers potentiels sont faites.

Financement

Les ressources de l'Institut proviennent au besoin de :

- Dons et legs
- Cotisations de ses membres
- Subventions publiques et privées
- Toute autre ressource autorisée par la loi

Structure actuelle de l'institut



Activités en 2024

5. Pôle Académique

En 2024, l'Institut a eu le plaisir d'accueillir une étudiante pour un stage de six mois à 50%. Ce stage a été conçu pour répondre à ses intérêts spécifiques, en lui permettant de travailler sur l'un des cinq axes fondamentaux de l'écologie industrielle :

- Dématérialisation,
- Décarbonisation,
- Bouclage des flux,
- Gestion des déchets,
- Éthique écologique.

Cette expérience a été réalisée en partenariat avec l'Université de Lausanne (UNIL), renforçant ainsi notre collaboration avec le milieu académique et notre engagement à accompagner les étudiants dans leurs travaux de recherche appliquée.

Projet de programme de Master et de MAS en écologie industrielle

L'Institut a développé un programme de Master et un Master of Advanced Studies (MAS) en écologie industrielle, visant à répondre aux besoins croissants en formation dans ce domaine stratégique. Ces programmes seront implantés dans plusieurs pays : le Sénégal, la Guinée, le Burkina Faso et la France.

Le document de projet a été finalisé, et les discussions avec les partenaires sont en cours pour assurer une mise en œuvre efficace. Au Burkina Faso, le projet est désormais établi, tandis qu'un autre programme de Master est en cours de développement au Maroc, élargissant ainsi notre contribution à la formation académique et professionnelle en écologie industrielle à l'échelle internationale.

Création d'un institut de formation paritaire et hybride en écologie industrielle et durabilité basée en Guinée

Volet 1 : institut de formation paritaire virtuel

Ce projet vise à établir un programme de formation virtuelle innovant, conçu pour réduire les barrières géographiques et économiques en offrant un accès équitable à l'éducation. Ce format permettra une interaction facilitée entre la Suisse et la Guinée, tout en offrant une flexibilité accrue en termes de temps et de lieux de formation. L'institut virtuel a pour ambition de préparer les citoyen·ne·s guinéen·ne·s aux métiers émergents dans les domaines de l'environnement et de la durabilité.

Sur le plan social, ce projet contribuera à améliorer la qualité de vie des communautés locales en réduisant la pollution, en préservant les ressources naturelles et en favorisant la création d'emplois durables. En particulier, il vise à offrir de nouvelles opportunités professionnelles aux jeunes, réduisant ainsi le chômage et ouvrant des perspectives d'avenir prometteuses.

Sur le plan environnemental, cette initiative renforcera la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, soutiendra la conservation des ressources naturelles et préservera la biodiversité.

Objectifs spécifiques :

1. Mettre en place un programme de formation virtuelle en écologie industrielle et durabilité.
2. Développer une plateforme numérique interactive favorisant l'apprentissage et l'échange de connaissances.

3. Promouvoir la recherche et la diffusion des savoirs sur les thématiques de l'écologie industrielle et de la durabilité.

Bénéficiaires :

- Les bénéficiaires directs sont les étudiant·e·s et professionnel·le·s formé·e·s chaque année grâce à ce programme.
- Les bénéficiaires indirects incluent l'ensemble des habitant·e·s de Conakry, soit plus de 1,6 million de personnes, qui profiteront des retombées positives sur la qualité de vie et l'environnement.

Le projet, piloté par l'Institut International d'Écologie Industrielle et d'Économie Verte, prévoit une durée de 9 mois pour la création du centre de formation virtuel.

À terme, cet institut hybride en Guinée sera dédié à l'enseignement et à la recherche, avec des programmes en ligne accessibles à des étudiant·e·s et professionnel·le·s. Le projet inclut également une vision d'expansion future vers d'autres pays de la région, notamment le Sénégal, le Mali et le Burkina Faso, pour maximiser son impact.

L'institut d'écologie industrielle, d'études environnementales et techniques

Ce projet s'inscrit dans la continuité des initiatives de l'Institut international d'écologie industrielle et d'économie verte, en créant une filiale dédiée à l'écologie industrielle, aux études environnementales et techniques.

L'objectif principal de cet institut est de proposer un éventail de formations spécialisées dans ces domaines, adaptées aux besoins actuels et futurs du marché du travail. Ces programmes visent à doter les étudiant·e·s de compétences pratiques et théoriques pour relever les défis liés à la transition écologique et au développement durable.

Les participant·e·s qui complètent avec succès ces formations obtiendront un diplôme de B.T.S., délivré par le service Examen et Passerelle de l'École Technique et Professionnelle (E.T.P.E.T.).

Cette initiative reflète l'engagement de l'Institut à élargir son impact en offrant des opportunités éducatives accessibles et pertinentes, tout en contribuant au renforcement des capacités locales dans les secteurs de l'écologie industrielle et de l'environnement.

6. Pôle Expertise, Ingénierie et Management de projet

Projet Mandat d'accompagnement à la sobriété énergétique des communes par l'implémentation d'un processus de mise en œuvre opérationnel

Le mandat d'accompagnement à la sobriété énergétique met en avant l'importance d'intégrer cette notion dans l'écologie industrielle. L'objectif de la sobriété énergétique est de réduire la consommation énergétique grâce à des changements de comportements, tout en encourageant des transformations sociétales durables. En partenariat avec Apprentissage sans Frontières (ASF), 2iEcologie a élaboré et mis en œuvre une formation de concierge à la sobriété énergétique destinée aux communes de Plan-les-Ouates et de Carouge. Cette initiative permet de former et de sensibiliser les agents communaux à des pratiques concrètes visant à réduire les consommations énergétiques dans leur cadre professionnel et au sein des infrastructures communales.

En 2024, des progrès significatifs ont été réalisés dans ce domaine. Les partenariats avec les communes ont été renforcés, et la formation a été enrichie sur la base des retours d'expérience recueillis. Ce travail a permis d'optimiser les modules de formation afin d'en garantir l'efficacité. Par ailleurs, un processus opérationnel d'implémentation a été conçu, permettant d'étendre cette démarche à d'autres communes, avec pour objectif une massification à l'échelle cantonale.

Les communes, en tant qu'acteurs essentiels entre l'État et les citoyens, jouent un rôle déterminant dans la mise en œuvre de la sobriété énergétique. Elles facilitent l'adhésion des populations locales aux changements nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, tout en contribuant à une transition énergétique efficace et durable. Cette approche, qui combine formation, sensibilisation et mise en œuvre pratique, offre un modèle reproductible et prometteur pour encourager la sobriété énergétique à plus grande échelle.

Global Carbone Reward

L'initiative Global Carbon Reward (Global 4C), développée par un groupe d'ingénieurs et de chercheurs de Possible Planet, vise à introduire une monnaie numérique innovante, spécifiquement conçue comme une **monnaie** complémentaire pour le changement climatique.

Cette monnaie sera utilisée pour récompenser les projets écologiques contribuant à la réduction des émissions de carbone ou à leur séquestration dans les sols, favorisant ainsi des solutions durables et à long terme pour lutter contre le changement climatique.

Après une phase d'inactivité, le projet sera réactivé en 2025, marquant une nouvelle étape dans la promotion de mécanismes financiers novateurs pour le développement durable.

7. Pôle Solution de Financement

Recherche de solutions de financement aux problèmes du changement climatique

Dans le cadre de son programme dédié à la recherche de solutions de financement pour relever les défis liés au changement climatique, l'Institut a mené un projet structuré en deux volets.

En premier lieu, une réflexion approfondie a été conduite au sein de l'Institut, aboutissant à l'élaboration d'un modèle de financement innovant. Ce travail a donné lieu à la rédaction d'un document académique, actuellement en cours de publication, qui vise à partager ces avancées avec la communauté scientifique et les parties prenantes.

Ce projet illustre l'engagement de l'Institut à proposer des approches concrètes et viables pour financer la transition écologique et lutter efficacement contre le changement climatique.

8. Développement institutionnel

Filiales dans le monde

Pour renforcer sa dimension internationale, l'Institut poursuit son expansion à travers le monde. Les filiales jouent un rôle clé en participant à des mandats publics et privés, ainsi qu'à des programmes interuniversitaires et internationaux, consolidant ainsi son rayonnement et son impact global.

En 2024, des filiales de l'Institut sont déjà établies dans plusieurs pays, notamment :

- Burkina Faso,
- Guinée,
- Sénégal,
- France.

De plus, de nouvelles implantations sont en cours de développement, notamment une filiale au Maroc, témoignant de l'ambition de l'Institut d'étendre son influence et de renforcer la coopération internationale dans les domaines de l'écologie industrielle et de la durabilité.

9. Conférences et Forums

En 2024, l'institut a participé à la 55^{ème}, 56^{ème} et 57^{ème} session du conseil des droits de l'homme. Une déclaration orale sur le thème du droit au développement a été rédigé et présentée par l'une de nos représentantes lors de la 57^{ème} session.

10. Partenariats

L'Institut dispose aujourd'hui d'un vaste réseau de partenaires, à savoir : Apprentissages Sans Frontières (ASF), Centre d'Accueil de la Genève Internationale (CAGI), Climate Technology Centre and Network (CTCN), Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), L'Office cantonal de l'énergie (OCEN).

11. Remerciements

Le Comité de l'Institut international d'écologie industrielle et d'économie verte tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble de son équipe pour le travail remarquable accompli tout au long de l'année.

Il adresse également ses sincères remerciements aux donateurs, dont le soutien généreux a été essentiel à la réalisation des projets et à l'avancement des initiatives de l'Institut. Leur engagement et leur confiance sont une source d'inspiration pour poursuivre nos efforts en faveur de la durabilité et de l'écologie industrielle.

